## TARIFS À COMPTER DU 1er JANVIER 2023

Premier rendez-vous (de 30 à 45 minutes) 210 euros TTC

Taux horaire: 330 euros TTC

Procédure en droit de la famille :

Divorce par consentement mutuel sans liquidation:

Divorce par consentement mutuel avec liquidation:

3.200 euros TTC

Divorce judiciaire:

4.000 euros TTC

Liquidation:

5.000 euros TTC

Procédure hors divorce:

2.000 euros TTC

Incident de procédure, expertise, enquête sociale...: 750 euros TTC en supplément par mesure

Assistance éducative : 1.200 euros TTC pour la première audience

1.000 euros TTC pour les audiences

suivantes

Tutelle: 1.500 euros TTC pour la première audience

1.000 euros TTC pour les audiences

suivantes

Procédure pénale :

CRPC: 650 euros TTC
Audience correctionnelle sans instruction 2.000 euros TTC

préparatoire (prévenu ou partie civile) :

Audience correctionnelle après instruction 2.800 euros TTC

préparatoire (prévenu ou partie civile) :

Instruction correctionnelle (mis en examen sans 2.500 euros TTC

détention provisoire ou partie civile) :

Instruction correctionnelle pour le mis en examen 4.200 euros TTC

avec détention provisoire :

Instruction criminelle (mis en examen sans détention 4.200 euros TTC

provisoire, ou partie civile):

Instruction criminelle pour le mis en examen avec 6.000 euros TTC

détention provisoire :

Audience devant la Cour d'assises ou Cour criminelle 1.600 euros TTC par jour d'audience

(accusé ou partie civile):

Audience devant le Juge de l'application des peines : 1.000 euros TTC Audience devant le tribunal pour enfants (prévenu ou 2.000 euros TTC

partie civile):

Audience devant le tribunal pour enfants statuant au 2.800 euros TTC

criminel (accusé ou partie civile):

Audience devant la Cour d'assises des mineurs 1.600 euros TTC par jour d'audience

(accusé ou partie civile):

CIVI, réparation de la détention provisoire : 2.000 euros TTC \*

**Procédures autres:** 

Contentieux de l'hospitalisation sous contrainte : 1.000 euros TTC

Contentieux de la rétention administrative : 1.500 euros TTC

Accompagnement en Préfecture pour demande de 1.300 euros TTC

séjour ou de naturalisation :

Contestation devant le Tribunal administratif d'un 1.800 euros TTC

refus de séjour :

Responsabilité médicale : 3.000 euros TTC \*